## DÉ-CONFINER LE THERMALISME EN FRANCE : UN ENJEU POUR LES PATIENTS ET POUR L'ÉCONOMIE TERRITORIALE LE THERMALISME N'EST PAS DU TOURISME!

## **OLIVIER DUBOIS\***

Cure thermale: Objet Médical Non Identifié (OMNI)

Durant la crise de la Covid-19, la médecine thermale a été curieusement positionnée ou plus exactement, non positionnée. Ne trouvant pas de place, elle a été considérée comme appartenant au groupe des CHR (commerces, hôtels et restaurants)!

Mais la médecine thermale n'est pas une activité touristique!

C'est une activité médicale qui a fait la preuve de son efficacité et qui s'applique à des personnes en situation de maladie.

Réduire la médecine thermale à une activité touristique est une évidente erreur.

Le thermalisme s'inscrit à part entière dans le soin et l'approche sanitaire!

À l'inverse du secteur de l'hospitalisation qui a continué de fonctionner tout au long de la crise induite par la Covid-19, le secteur du thermalisme, autre modèle d'activité médicale institutionnelle, a été, depuis le 17 mars, interdit de fonctionnement.

Ce domaine qui s'applique essentiellement aux maladies chroniques est, il faut l'avouer, moins indispensable, en termes d'urgence, à la santé populationnelle, que celui de l'hospitalisation.

Cependant, il est très investi par 600 000 curistes qui séjournent, annuellement, trois semaines, dans l'une des 90 stations thermales françaises agréées.

Il rend d'immenses services pour la prise en charge de nombreux malades chroniques qui ne trouvent d'autres moyens aussi efficaces que celle-ci pour réduire, entre autres, leurs douleurs, leurs troubles du sommeil ou se sevrer des médicaments.

<sup>\*</sup> Psychiatre - Directeur Général des cliniques Villa du Parc et Hippocrate Président du Directoire des Thermes de Saujon. Courriel : odubois@thermes-saujon.fr

Lors de cette crise sanitaire, les centres thermaux ont été positionnés comme des lieux commerciaux, touristiques et non comme des lieux de soins qui accueillent des personnes en état de souffrance.

## Les "petits malades"

Nombre de nos patients curistes, sont considérés à tort comme de "petits malades".

Mais que veut donc dire "petits-malades". Cela ne veut rien dire !! Une telle attitude a même quelque chose de discriminatoire.

Il n'y a pas de petite souffrance. Il y a de la souffrance.

Chacun a le droit (petits ou grands malades) d'être soigné afin de réduire celle-ci. Il est plus que contestable que les individus subissent durablement une perte de chance thérapeutique si un traitement est efficace pour eux.

La cure peut être tout à la fois un moyen d'éviter une hospitalisation, de réduire un traitement chronique, de soulager des douleurs installées, de bénéficier d'une prise en charge psychologique et éducative qui trouve d'ailleurs toute sa place dans cette période particulièrement anxiogène et stressante.

Durant cette période de fermeture, nombre de nos curistes se sont sentis oubliés, non considérés et nous ont interrogés régulièrement pour connaître la date de réouverture des thermes. Que devions-nous leur répondre devant l'absence désespérée de visibilité ?

Le sentiment général était que l'on ne s'intéressait pas à eux, ni à cette approche médicale. L'argument consistant à penser que, dans nos stations thermales, nous ne serions pas capables de mettre en place une organisation interne qui protégerait suffisamment nos malades du risque de contamination ne tenait pas. Nous étions prêts, et avons travaillé avec toute l'exigence nécessaire, conseillés par nos sociétés savantes et conseils extérieurs. Et nous avons été parfaitement capables de nous adapter, tout autant que les écoles et les services de transports en commun ou encore les surfaces de distribution alimentaire qui, sans formation médicale, l'ont géré très bien dès le début du confinement.

Alors, nous avons tous trouvé le temps long avant de pouvoir répondre positivement à l'attente de nos patients, avant de pouvoir redémarrer une activité professionnelle qui, avec 700 millions d'euros dépensés annuellement, directement et indirectement, par les curistes, et 11,5 millions de nuitées vendues en hébergement marchand, a d'immenses retombées locales pour des stations situées à 90 % dans des communes de moins de 10 000 habitants.

Les enjeux en termes de soin, d'emploi et de vie économique pour les stations et leurs territoires sont nombreux et évidents.

Dans notre station de Saujon, nous avons organisé une rencontre au moment de la réouverture des thermes pour l'ensemble des commerçants de la ville. 80 d'entre eux (dans une ville de 6 500 habitants) y ont participé. Plusieurs d'entre eux nous ont rappelé notre responsabilité qui pèse directement sur leur commerce et les emplois de leurs salariés.

## Vers une meilleure intégration au système de santé

Mais surtout, le chantier auquel la médecine thermale va devoir s'atteler est celui de sa meilleure intégration dans le système de santé dont elle doit revendiquer plus fortement l'appartenance.

On le voit, la santé de la population est un sujet politique majeur. Nous devons apparaître de plus en plus clairement comme un acteur de santé au milieu des autres.

Le système de santé hospitalier, public comme privé, a fait l'objet d'une réelle protection durant cette crise en bénéficiant d'une garantie de financement à hauteur de 85 % de son chiffre d'affaire annuel.

Personne ne peut nier aujourd'hui l'importance de la prévention dans la prise en charge des maladies, en particulier chroniques. Nous devons tendre toujours davantage à ce que la médecine thermale soit intégrée à part entière au système de santé.

Elle est désormais sous tutelle des Agences régionales de santé et est soumise aux exigences de ses contrôles et de son expertise. Elle fait de plus en plus l'objet d'évaluation. Il lui faut maintenant être reconnue comme une branche spécifique du système de santé. Son absence au "Ségur de la santé", au printemps 2020, signale qu'il y a encore du chemin à faire.

Car les enjeux sont de taille : une reconnaissance plus affirmée, une plus grande considération en termes d'utilité médicale et qui sait, un jour, l'obtention de garanties en cas de nouvelle crise sanitaire.

En tout cas, cette terrible crise nous a appris une chose : la santé est véritablement comprise comme étant le bien le plus précieux de la population. Et celle-ci est manifestement prête à faire de très importants sacrifices financiers (au moins en termes collectifs) pour se protéger au mieux.

À partir de là, des portes pourront sûrement s'ouvrir, à l'avenir, pour trouver à la médecine thermale, une place mieux identifiée, au cœur d'un système qui vise exactement les principes qu'elle défend ou qu'elle doit défendre.